DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL de la COMMUNE DE REVONNAS

SEANCE DU 13 NOVEMBRE 2025

Délibération n° 20251113,3

Nambre de conseillers :

Nombre de conseillers votants :

En exercice: 14

- dont « pour » : 12

Présents: 11

- dont « contre »: 0

Absent excusé avec procuration: 1 Absent excusé : 0

- dont « abstention » : 0

Absents: 2

Le jeudi 13 novembre 2025 à 20h15, le conseil municipal de la commune de REVONNAS, convoqué 08/11/2025 s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Patrick ROCHE, à la saile du conseil en mairie.

PRÉSENTS: Mesdames Florence BERGER, Nathalie BERTRAND, Merie-Aude DABOUT, Amandine DARBON, Françoise DUSSUC, Isabelle ROUTHIAU, Hélène TESTARD et Messieurs Philippe BENMERGUI, Aurélien BEYEKLIAN, Patrick ROCHE et Yoann VIOLLET

ABSENT EXCUSÉ avec pouvoir : Mr Yoann LEVEQUE (donne pouvoir à Mr Patrick ROCHE)

ABSENTS: Messleurs Marc BUISSON et Thibaut MARTINEZ

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Nathalie BERTRAND

OBJET:

Décision Modificative n°2 du budget principal 2025

Monsieur Patrick ROCHE, Maire de la commune, présente des corrections qui sont à effectuer sur le budget principal 2025 de la commune, voté en mars dernier, corrections en rapport avec la demande de subvention faite à GBA pour les quais de bus de Sénissiat et afin de pouvoir encaisser cette subvention. Cette nouvelle procédure pour l'encaissement de subventions est mise en place pour lutter contre les FOVI (Faux Ordres de Virement) et surtout afin d'avoir une meilleure traçabilité.

- Il serait nécessaire d'ouvrir des crédits de la façon suivante :
 - ✓ En section d'investissement dépense d'investissement compte 45811 ; + 24 612,73 €
 - En section d'investissement recette d'Investissement compte 45821 : + 24 612 .73 @

Le Conseil municipal après délibération décide de valider les propositions de modification du budget principal 2025 de Monsleur le Maire

Dépenses fonctionnement			Recettes fonctionnement		
n° Chapitre	N° Compte	Montant	n° Chapitre	N" Compte	Montant
Dépenses investissement			Recettes investissement		
n° Chapitre	N° Compte	Montant	n° Chapitre	N° Compte	Montant
45	45811	+24 612.73 €	45	45821	+ 24 612,73 €
					,,,

Accusé de réception en préfecture 001-210103214-20251120-20251113-3-DE Date de réception préfecture : 20/11/2025

Fait et délibéré les jour, mois et an que susdit. Pour copie conforme

Acte rendu exécutoire Après dépôt en préfecture Le Et publication ou notification le

2 0 NOV. 2025

